La part de l’action individuelle dans la lutte contre le changement climatique

C’est indéniable : la prise de conscience sur les enjeux climatiques a fait un bond en avant ces dernières années, et une grande partie des citoyens est désormais au fait de la gravité de la situation. Néanmoins, cette prise de conscience tarde à se traduire par des actions concrètes.

Cela s’explique notamment par l’impression généralisée que ce sont aux autres d’agir, et que les gestes que l’on applique à titre individuel sont déjà suffisants, ou au contraire, qu’ils sont trop anodins pour changer les choses. Les différents acteurs – pouvoirs publics, entreprises, citoyens, monde financier, associations, etc. – se renvoient la balle en pointant du doigt les responsabilités et manquements des autres.

Il est pourtant plus que temps d’agir : il faudrait au moins diviser par 5 notre empreinte carbone à l’horizon 2050, pour parvenir aux 2 tonnes équivalent CO_2/personne/an et être ainsi compatibles avec l’accord de Paris ! La question est : dans quelles proportions l’action individuelle peut-elle participer pour atteindre cet objectif ?

Dans sa publication « Faire sa part ? » de 2019, le cabinet de conseil Carbone 4* a étudié plusieurs scénarios pour évaluer l’impact probable qu’auraient des changements de comportements des citoyens sur l’empreinte carbone. Pour cela, ils ont établi une douzaine d’actions relevant de la volonté seule des individus, combinant des petits gestes du quotidien (s’équiper en ampoules LED, boire de l’eau du robinet…) et des

changements de comportements plus ambitieux (manger végétarien, ne plus prendre l'avion…), tous réalisables sans investissements.

A cela, ils ont ajouté des actions avec investissements (rénovation thermique du logement, changement de chaudière…), leviers majeurs dans la réduction de l'empreinte carbone. Ils en ont conclu que l'ensemble de ces actions pourrait permettre une baisse de 45 % de l'empreinte carbone pour un scénario « héroïque » pour lequel tous les citoyens appliqueraient systématiquement toutes les actions ; ou une baisse de 20 % pour un scénario « réaliste » basé sur un engagement personnel modéré, ce qui représente le quart de l'effort nécessaire pour atteindre les objectifs.

Cela signifie que l'engagement personnel est loin d'être négligeable, à condition de ne pas se cantonner à des actions symboliques. Eteindre la lumière ou faire le tri n'ont qu'un impact minime alors que supprimer la viande de son alimentation ou covoiturer systématiquement font une vraie différence !

Mais si cet engagement des individus est incontournable, il reste largement insuffisant pour atteindre les objectifs de décarbonation des modes de vie. Dans une société fondée depuis près de deux siècles sur la promesse d'une énergie abondante et bon marché, la transition ne pourra se faire qu'en impliquant tous les acteurs et en cumulant toutes les actions.

Prenons l'exemple de l'Etat : il est le seul à même d'édicter des règles pour réorienter les investissements dans les filières décarbonées, mettre en place des incitations fiscales et réglementaires adéquates ou conditionner les accords commerciaux au climat si nécessaire. Il est le seul à pouvoir négocier avec l'Europe, qui a une compétence réglementaire sur beaucoup de sujets liés au climat. Il doit aussi montrer l'exemple au sein de ses services et sur le patrimoine public.

Les entreprises et industries, quant à elle, doivent se questionner sur leur dépendance aux énergies fossiles, leurs activités, choix d'investissements ou implantations géographiques, et réorienter leurs stratégies pour réduire drastiquement leur impact.

Ce n'est qu'en agissant collectivement, chacun à sa mesure, que l'on parviendra à décarboner notre société et envisager un futur souhaitable pour nos générations et les générations à venir.

* *Fondé en 2007 par Jean-Marc Jancovici, et Alain Grandjean, Carbone 4 est un cabinet de conseil sur les enjeux énergie climat.*

L'agence locale de l'énergie et du climat HEOL œuvre pour la transition énergétique et climatique en Pays de Morlaix. Elle offre notamment des conseils neutres et gratuits sur la rénovation thermique et les économies d'énergie. Plus d'infos sur 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org